

Maîtrise de l'art du prompting et communication avec l'IA

Formation courte pour optimiser ses interactions avec l'intelligence artificielle

Durée et format

Présentiel ou classe à distance

Une demie-journée (3 heures)

Tarifs

Prix indicatif inter-entreprises : 390 € HT

Prix intra-entreprise : sur devis

Description

Cette formation courte et ciblée vous permet de comprendre les fondamentaux du prompt engineering et d'adopter des méthodes simples pour dialoguer efficacement avec les outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT. À travers des démonstrations guidées et des exercices pratiques, vous apprendrez à formuler des requêtes précises, à ajuster vos prompts en fonction des objectifs visés et à sécuriser vos interactions avec l'IA dans un cadre professionnel.

Public visé

Tous professionnels souhaitant maîtriser la communication avec les outils d'IA : cadres, consultants, créatifs, analystes, assistants, entrepreneurs. Aucune compétence technique préalable requise, formation adaptée aux débutants comme aux utilisateurs occasionnels d'IA.

Impact métier et valeur ajoutée pour l'organisation

- Développement des compétences numériques de base sur l'usage des IA génératives.
- Gain de temps dans la production d'écrits, d'analyses ou de contenus.
- Meilleure qualité des résultats générés par l'IA grâce à des requêtes maîtrisées.
- Réduction des risques liés à des usages inadaptés des outils d'IA.

Adaptabilité sectorielle

Ce programme peut être personnalisé selon votre secteur d'activité (industrie, santé, finance, services, retail, etc.) et vos cas d'usage spécifiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes essentiels d'un prompt efficace.
 - Adapter leur style de communication selon les différents types d'IA et d'objectifs
 - Évaluer et optimiser la qualité des réponses obtenues par itération progressive
 - Utiliser les techniques avancées de prompting pour des résultats professionnels
 - Développer un esprit critique face aux productions IA et valider leur pertinence
-

Pré-requis

Aucun prérequis technique ou métier.

Positionnement pédagogique initial

Avant la formation, un questionnaire d'auto-positionnement permet d'identifier les attentes des participants et d'adapter les contenus aux besoins exprimés.

Programme détaillé

1 – Décryptage de la communication IA et diagnostic de vos besoins (45min)

- Comprendre le fonctionnement des différents types d'IA conversationnelle
- Analyse de vos pratiques actuelles et identification des axes d'amélioration
- Panorama comparatif des principales plateformes et leurs spécificités
- Première expérimentation : tester une même demande sur 3 outils différents

2 – Méthode de structuration des instructions (75min)

- Étape 1 : Définition du contexte et de l'objectif de votre demande
- Étape 2 : Spécification du format et du style de réponse attendu
- Étape 3 : Fourniture d'exemples et de contraintes précises
- Étape 4 : Indication du niveau de détail et du public cible
- Étape 5 : Validation et ajustement par itération successive
- Atelier pratique : appliquer la méthode sur vos 3 cas d'usage personnels

3 – Techniques avancées d'optimisation des échanges (45min)

- Stratégies de décomposition des demandes complexes en sous-tâches
- Techniques de relance et d'approfondissement pour enrichir les réponses
- Méthodes de validation croisée et de vérification de la cohérence
- Gestion des limites et des erreurs : quand et comment recadrer l'IA
- Challenge collectif : résoudre un cas complexe en équipe avec l'IA

4 – Développement de l'esprit critique et bonnes pratiques (15min)

- Grille d'évaluation de la pertinence et de la fiabilité des réponses IA
 - Identification des biais courants et techniques de contournement
 - Construction de votre méthode personnelle d'utilisation responsable
 - Plan d'action individuel : intégrer ces techniques dans votre quotidien professionnel
-

Méthodes pédagogiques et modalités d'animation

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas réels et d'ateliers pratiques
 - Démonstrations en temps réel des outils et technologies abordés
 - Ateliers collaboratifs sur la rédaction de prompts et l'analyse des cas d'usage
 - Échanges de pratiques entre participants et partage d'expériences sectorielles
-

Modalités d'évaluation des acquis

- Quiz et QCM pour vérifier la compréhension des concepts.
 - Exercices pratiques et études de cas avec restitution.
 - Auto-évaluation des acquis et feedback personnalisé.
-

Satisfaction et évaluation

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation grâce à des activités d'auto-évaluation et des observations menées par le formateur selon les modalités définies dans le dispositif pédagogique.

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation en ligne vous sera proposé afin de recueillir vos impressions sur la qualité de la session, votre niveau de satisfaction global et votre perception des compétences acquises par rapport aux objectifs annoncés.

Avec votre accord, ces retours (note globale et commentaires) pourront être diffusés via un organisme indépendant certifié. En complément, un suivi est réalisé environ deux mois après la formation pour mesurer l'impact des apprentissages en situation de travail et valider le transfert des acquis dans votre environnement professionnel.

Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à chaque participant, et un suivi des présences est assuré tout au long du parcours.

Dispositifs d'accessibilité et d'adaptation aux besoins spécifiques

Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour faciliter l'accès et la participation des personnes en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Ces dispositifs sont adaptés sur demande, en concertation avec le participant et en fonction des possibilités d'aménagement.

Financement de la formation

La formation peut être financée dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise, dispositif qui regroupe les actions de formation décidées par l'employeur dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du développement des compétences des salariés.

Depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la notion d'action de formation inclut désormais différentes formes d'apprentissage : tutorat, accompagnement individuel (coaching, mentoring), formation en situation de travail (AFEST), modules en ligne (MOOC), etc. Tous les salariés peuvent bénéficier de ce dispositif, indépendamment de la nature ou de la durée de leur contrat.

Les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent prendre en charge les frais pédagogiques, les coûts liés à la rémunération du salarié en formation, ainsi que certains frais annexes (transport, repas, hébergement). Pour toute précision sur la prise en charge, rapprochez-vous de votre service formation ou ressources humaines. Si vous ne connaissez pas votre OPCO de référence, vous pouvez l'identifier sur le site du ministère du travail en cliquant sur le [lien](#).

Contact

Email : contact@jumpco.fr

Formulaire en ligne: [lien](#)